

## **L'attaque du clan, ma réponse à la tentative de racket, harcèlement et menaces de mort...**

En mai 2015 j'ai réalisé le site d'une entreprise local de Chabeuil, de mai 2015 à avril 2016 je me suis occupé du référencement de ce site.

Le 16 juin le chef de ce clan me contacte afin que je fasse des modifications sur le site, j'ai refusé.

Après ce refus, le 17 juin un second membre de ce clan me réclame de l'argent qu'elle m'a sois disant prêtée. MENSONGE, MENSONGE, MENSONGE.

Je lui conseille de porter plainte si elle pense que je lui dois quelque chose, sa réponse a été : « ce sera bien pire... »

Ce jour-là un troisième membre de ce clan me menace de m'arracher la tête, je lui demande alors de me montrer comment il fait, cette personne me réponds « si tu lèves la main sur moi je fais annuler tous tes diplômes d'enseignant d'arts martiaux. »

Je le cite « je connais beaucoup de monde à Chabeuil, je m'occupe de ta réputation »

Le soir même le chef de clan me menace par SMS : je vais te faire une grosse publicité, je connais le maire, le capitaine de gendarmerie, je suis sur Chabeuil depuis plus longtemps que toi...

Peut-être ces personnes m'ont pris pour l'arabe de service, chose que je ne suis pas.

Pour le chef du clan : le jour où ma fille cultivera du cannabis chez moi pour en faire un business alors j'accepterais vos menaces.

Le jour où je me vanterais de faire du transport de clandestin comme me l'a affirmé le second membre de votre clan j'accepterais vos menaces.

Mais le pire un type comme vous qui s'occupe de ma pub et qui ose frapper son épouse comme me l'a affirmé le second membre de votre clan. Venez donc essayer sur moi.

Après dépôt de plainte de ma part le 17 juin ils se sont calmés jusqu'au 19 juillet où là, le troisième membre viens m'insulter devant mes fenêtres, me harceler plusieurs fois par jour.

Le 22 juillet celui-ci me fais un signe me montrant qu'il va m'égorger. De nos jours les seuls débiles qui parlent d'égorger sont ceux qui font la une de l'actualité.

Il réitère sa menace de m'égorger le 25 juillet, à mon sens cela relève de la psychiatrie.

Second dépôt de plainte le 22 juillet pour menaces de mort.

Jusqu'à ce jour le mercredi 17 août le harcèlement continue.

Peut-être mes enfants et moi-même ne sommes pas éduqués mais nous ne menaçons personne de mort nous n'allons pas insulter les gens devant leur fenêtre et harcelons personnes...

Ne penser surtout pas que je me laisserai égorger comme un agneau.

Pensez à me régler ma facture pour le site internet que j'ai créé.

Claude Kaoudji